

...Activation du niveau d'alerte N1pollution de l'air - particules fines - bassin zone des Coteaux

Mise à jour le 24/01/2020

Un épisode de pollution aux particules fines est en cours depuis ce jeudi 23 janvier 2020 dans le bassin zone des Coteaux.

L'observatoire de la qualité de l'air ATMO Auvergne-Rhône-Alpes prévoit une montée en intensité de cet épisode. Le seuil d'information-recommandation étant franchi, après consultation des élus concernés et pour répondre à cet épisode et réduire les émissions de polluants, Pascal MAILHOS, préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet du Rhône, a pris un arrêté instituant une liste de mesures d'urgence.

> AP_N1_zonedescoteaux - format : PDF   - 0,14 Mb



Partager   

Documents listés dans l'article :

 > AP_N1_zonedescoteaux - format : PDF - 0,14 Mb - [24/01/2020](#)